


ÉCOLE  
IMAGE  
DIFFUSION



ÉCOLE SUPÉRIEURE  
DE CONSEIL EN IMAGE

*Une formation reconnue, un métier d'avenir*



# FEUILLE d'INSCRIPTION

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ FAX : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_

MODULES CHOISIS : \_\_\_\_\_

DATES DE FORMATION CHOISIES : \_\_\_\_\_

Financement prévu :

- Personnel  
 Par un organisme collecteur

Afin de valider mon inscription, je joins un chèque d'arrhes à l'ordre de « Groupe Image Diffusion ». Il correspond à 30% de la totalité du ou des module(s) choisi(s). Ce chèque d'acompte sera encaissé 21 jours avant le démarrage de la formation. Le solde sera versé le premier jour de formation (possibilité de paiement en plusieurs fois sans frais).

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions et modalités financières jointes en annexe.

Date et signature  
Précédées de la mention "Lu et approuvé"

# MODALITÉS DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES ET JURIDIQUES

- Les tarifs ci-dessus sont hors taxe. Image Diffusion étant un organisme de formation agréé DRTEFP, donc non assujetti à la TVA.
- Les arrhes seront encaissées 21 jours avant le démarrage de la formation. Dans le cas d'une prise en charge, le règlement effectué sera restitué en fonction du financement accordé.
- Toute formation commencée est due dans sa totalité.
- En cas d'empêchement pour démarrer la formation à la date prévue ou pour la continuer, les arrhes ou les règlements, que le participant aura versés, seront encaissés. Le participant pourra réintégrer une prochaine session, à la date de son choix (parmi les sessions prévues) sans coût supplémentaire durant un délai de 10 mois à compter de la date d'inscription initiale. Passé ce délai la formation sera à nouveau due dans son intégralité.
- Les dates de stages proposées par l'École seront fixées au fur et à mesure selon les planning de Nova Look, son entreprise partenaire.
- Passé un délai de dix jours après la date d'inscription, dans le cas d'une annulation, les arrhes, que l'intéressé aura versés, ne lui seront pas remboursés.
- Image Diffusion se réserve le droit d'ajourner la formation ainsi que d'en modifier le programme, 10 jours avant la date de démarrage prévue initialement.
- La signature du bulletin d'inscription joint à un chèque de caution vaut contrat de formation.
- Le planning journalier de la formation vous sera envoyé après réception de votre bulletin d'inscription complété et accompagné de votre chèque d'arrhes Incluant le kit obligatoire respectif.
- Le contrat de formation sera signé le premier jour de la formation.
- Au terme de la certification, l'école Image Diffusion ne s'engage pas sur le recrutement du participant auprès des sociétés Nova Look et Groupe Image Diffusion.



## ÉCOLE IMAGE DIFFUSION

132, rue Blomet  
75015 Paris

**Carla Marques**  
Directrice pédagogique

Tél. : 09 54 03 02 60

Fax : 01 53 69 00 22

[info@image-diffusion.com](mailto:info@image-diffusion.com)

[www.image-diffusion.com](http://www.image-diffusion.com)